

UNION POUR NOGENT AVEC GILLES HAGÈGE ET FRÉDÉRIC LAMPRECHT

8 sièges
Opposition



Gilles
HAGEGE



Tiphaine
ARMAND



Frédéric
LAMPRECHT



Carole
PRADES



Dominique
TRÉVISAN



Isabelle
GUIMARD



Thomas
OLIVE



Marie-Christine
NUNGESSER

BUDGET 2021 ET NOTRE RECOURS

Le premier budget d'une nouvelle mandature est toujours l'occasion pour le maire de partager sa vision d'avenir pour sa ville et de mettre en œuvre les grandes initiatives de son mandat.

Il n'en a rien été avec le budget présenté par Jacques JP Martin et adopté par sa majorité le 13 avril 2021 au soir.

Le titre du recueil était pourtant prometteur : *2021, ensemble imaginons demain avec comme sous-titre, un service public de qualité au cœur de l'intérêt général et des solidarités.*

Malheureusement, **le budget 2021 souffre d'une dissension entre les volontés politiques affichées superficiellement et les chiffres dissonants qui illustrent une claire absence de perspective au regard de la crise sanitaire, économique, sociale et environnementale qui impacte pourtant profondément Nogent et ses habitants.**

■ **Les subventions aux associations sont en baisse** de près de 30% (BP 2021 594.905 00€ vs 847.616 000€ pour 2020) selon le principe que ces dernières n'auront pas fonctionné à temps complet en 2021. Ne faudrait-il pas au contraire maintenir les mêmes dotations qu'en 2020 pour aider les associations à rebondir et préparer la sortie de crise ?

■ **Le refus d'augmenter la subvention communale du CCAS** (Centre Communal D'Action Sociale), un organisme clé au cœur du dispositif des solidarités à l'échelle de la ville et bien plus encore, qui voit ses besoins exploser dans le cadre de la pandémie. Le nombre de personnes en détresse a largement augmenté notamment parmi les plus jeunes, la dotation méritait d'être redimensionnée au regard du contexte.

■ **L'effort pour la relance économique n'est pas suffisant.** La mise en place de la plateforme de vente en ligne pour les

commerçants est une bonne chose mais il faut aller plus loin, à l'instar des communes de Vincennes et Charenton avec la mise en place d'un fond de soutien élargi aux commerçants et entrepreneurs. Nous appelons aussi à utiliser plus régulièrement la préemption des baux commerciaux pour maintenir et conserver une activité commerciale de qualité.

■ **L'écologie et la lutte contre le réchauffement climatique, présentes sur le papier et les beaux discours ne le sont pas dans les faits !** Aucun plan d'envergure en cohérence avec les enjeux ne transparaît à la lecture du budget voté.

■ **Et pour finir, aucun projet d'avenir n'a été budgété sur 2021** tels que l'étude d'une cuisine centrale pour améliorer la qualité des repas servis à nos enfants et nos aînés, la réhabilitation du Pavillon Baltard dont l'état continue de se dégrader ou le projet de centre médical (à la place de l'ancien garage Toscani) ... Nous pouvons le regretter pour aujourd'hui et pour demain.

Enfin, nous profitons de cette tribune pour vous prévenir que notre dévouement à l'égard des 3139 électeurs Nogentais nous conduit à faire appel devant le conseil d'état de la décision du Tribunal Administratif de Melun. Sans surprise, le maire fait la confusion entre ambitions personnelles et intérêt général, une triste manœuvre de langage qui participe à la crise démocratique que connaît notre pays, liée à un désengagement et à une défiance sans précédent. Rappelons qu'en 2008, Mr Martin avait fait le même choix quand le tribunal administratif l'avait rendu inéligible. Ambition personnelle dit-il ?

Gilles HAGÈGE, Tiphaine ARMAND, Fred LAMPRECHT, Carole PRADES, Dominique TRÉVISAN, Isabelle GUIMARD, Thomas OLIVE et Marie-Christine NUNGESSER